

Contrôle Sanitaire des Eaux de Baignades
 Article L.1332-1 à L.1332-9 du Code de la Santé Publique

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU CANTAL
 Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires
 Tél : 04 81 10 63 06

Baignade : **LAC DE L'ESTANQUIOL**

Point de surveillance : LAC DE L'ESTANQUIOL

prélevée le : 26/08/2019 à 11:25 heures

Commune : PUYCAPEL

Analyse effectuée par Laboratoire TERANA CANTAL

Résultats des mesures de terrain

PH
 Coloration
 Transparence
 SUBSTANCES TENSIO-ACTIVES /MOUSSE
 HUILES MINÉRALES
 Phénol
 TEMPÉRATURE DE L'AIR
 TEMPÉRATURE DE L'EAU

Résultats	
valeur	unité
9,4	unité pH
NORMAL	
>1,5	m
ABSENCE	
ABSENCE	
ABSENCE	
30,0	°C
22,1	°C

Résultats de l'analyse laboratoire

Entérocoques
 Escherichia coli
 CEL. DE CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES
 CELLULES DE CYANOBACTÉRIES
 MICROCYSTIS SP (CELLULES)

Résultats	
valeur	unité
<15	n/(100mL)
<15	n/(100mL)
14400	n(cellules)/mL
149656	n(cellules)/mL
14400	n(cellules)/mL

Valeurs réglementaires	
bon/moyen	moyen/mauvais
100	660
100	1 800
	50 000
	100 000

Conclusion sanitaire de l'ARS

Eau conforme aux normes bactériologiques concernant les baignades aménagées. Cependant, la baignade est interdite en raison de la présence d'un nombre important de cyanobactéries (maintien de l'interdiction en vigueur depuis le 8 août 2019 par arrêté municipal). Consulter les recommandations sur le lieu de la baignade.

Classement de la qualité des eaux de la baignade des années antérieures

2015	2016	2017	2018
EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT	EXCELLENT

Consultable sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAIGNADE